

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C)

Réunion du jeudi 12 janvier 2017

I- Demande d'autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 12 janvier 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a accordé à la SAS NUMAREVA, l'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension de 1 345,30 m² de la surface de vente d'un magasin à l enseigne Bricomarché sur la commune du Bugue, portant la surface totale de vente à 5 865,88 m².

II- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 12 janvier 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI Bergerac La Cavaille Nord, relative à l'extension de 523 m² d'un ensemble commercial situé à La Cavaille Nord à Bergerac, pour la création d'un magasin Maxi Zoo, portant la surface totale de vente de l'ensemble commercial à 1 793 m².